

Objet	Domaine d'application
Ce mode opératoire décrit le transport des échantillons, effectués dans les services de soins d'EPSYLAN de Blain, jusqu'au laboratoire de biologie médicale (LBM) du centre hospitalier de Saint-Nazaire.	Ce mode opératoire s'adresse à l'ensemble du personnel de soins d'EPSYLAN, aux agents de transport des échantillons et au personnel du laboratoire présent au centre de tri du LBM du CH de Saint-Nazaire.

Référence(s)

<ul style="list-style-type: none"> - Norme NF EN ISO 15189 - SH REF 02 du COFRAC - Arrêté ADR (Accord européen relatif au transport des marchandises Dangereuses par la Route) - Instruction d'emballage de l'ADR, dite P650.

Matériel(s) Document(s) associé(s)

<ul style="list-style-type: none"> - Sacs étanches sécurisés pour le transport des prélèvements biologiques (transparents pour les prélèvements quotidiens et rouges pour les prélèvements urgents) - Glacière de transport spécifique (agent du garage) <p><u>Pour les prélèvements sensibles à la température</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pochette isotherme réfrigérante identifiée EPSYLAN de couleur aluminium (conservée au freezer de l'APH avant utilisation) 	<p>Manuel de prélèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement en vue d'un examen biologique (LAB-PR-002) - Conservation et transport des échantillons biologiques (LAB-PR-001) - Dosages de médicaments (LAB-DE-049) <p>Documents spécifiques au laboratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Réception des prélèvements (LAB-PR-PRE-001)</i> - <i>Traçabilité de l'heure de dépôt des bilans au LBM par les coursiers (LAB-DE-PRE-011)</i> - <i>Grille d'évaluation du contenu du véhicule de transport (LAB-DE-PRE-005)</i> <p>Documents spécifiques d'EPSYLAN de Blain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang ou autre liquide biologique (QUA/PR/001)</i> - Documents de traçabilité : <i>Feuille de route Collecte des examens biologiques (QUA/EN/263)</i>
--	---

Processus

1. Déroulement de la tournée

Les sachets des échantillons prélevés par le personnel de soins d'EPSYLAN de Blain sont déposés entre 7h et 8h dans des boîtes de couleur beige (type « boîte aux lettres ») portant la mention « **examens de laboratoire, pas de dépôt après 8 h 15** ». **Les boîtes sont situées sur 3 sites : à l'USLD, à l'APSA et dans le bâtiment des 108 lits.**

a. Déroulement de la tournée du Lundi au Vendredi :

Les sachets contenant les prélèvements sont collectés par l'agent du garage d'EPSYLAN, dans les différentes boîtes aux lettres situées à proximité des unités de soins.

L'agent du garage récupère également les prélèvements de l'hôpital de Savenay.

Arrivée au laboratoire du CHSN vers 9h30.

L'agent du garage dépose des sachets de prélèvements dans la boîte dédiée sur la banque d'accueil du secrétariat du LBM et renseigne l'heure de dépôt sur la fiche : *Traçabilité de l'heure de dépôt des bilans au LBM par les coursiers (LAB-DE-PRE-011)*.

NB : Une horloge est accrochée au mur sur la droite de la banque d'accueil du LBM.

b. Prise en charge des prélèvements en urgence (en dehors des horaires établis du lundi au vendredi) :

L'APH ou l'infirmier de l'unité concernée appelle le garage. Si le garage est ouvert et qu'un agent est disponible, celui-ci se présente dans l'unité concernée pour prendre en charge les sachets contenant les prélèvements et les transporte dans la glacière réservée à cet usage.

En cas d'indisponibilité du garage et pendant le week-end et les jours fériés, les examens sont apportés à l'APH d'EPSYLAN. L'APH contacte le prestataire HEMOSERVICES qui assure le transport des prélèvements jusqu'au LBM du CHSN.

Au CHSN, pendant la période de permanence des soins (période en dehors des horaires d'ouverture du LBM au public), l'accès au laboratoire de biologie médicale et l'appel aux techniciens se font par le visiophone situé à l'extérieur du LBM, sur la gauche en arrivant par l'entrée URGENCES GYNECOLOGIQUES.

c. Cas particulier des prélèvements sensibles à la température

En cas de prélèvement sensible à la température, les professionnels de soins doivent utiliser une pochette réfrigérée.

Cette pochette est entourée d'un film couleur aluminium et identifiée avec une étiquette mentionnant EPSYLAN. Elle contient un petit pain de glace et doit être stockée au congélateur.

A EPSYLAN, cette pochette est stockée au freezer de l'APH.

Lors d'un prélèvement sensible à la température, les professionnels de soins vont récupérer cette pochette. Le prélèvement y est ensuite glissé et suit le circuit habituel.

- Gestion par le personnel du garage du transport du prélèvement : au retour du dépôt des prélèvements, le personnel du garage remet en place la pochette réfrigérée au freezer de l'APH pour une prochaine utilisation.
- Gestion par le prestataire : la pochette réfrigérée est déposée au laboratoire avec les prélèvements. Elle sera remise aux heures ouvrables au personnel du garage pour une remise en place au freezer de l'APH sur EPSYLAN.

Afin d'éviter des problèmes d'approvisionnement plusieurs pochettes sont stockées au freezer de l'APH.

2. Caractéristiques du véhicule transporteur d'EPSYLAN de Blain

- Véhicule dédié
- Mention de transport de produits dangereux (catégorie B / moyennement infectieux) indiquée
- Véhicule muni d'un extincteur et de gilet fluorescent de sécurité
- Conducteur formé aux risques incendie
- Conducteur informé du transport de produits dangereux (la définition de produits dangereux et la conduite à tenir en cas d'accident ont été rappelées à tous les agents du service technique).

- Séparation conducteur / produits dangereux (mallette transportée dans le coffre du véhicule calée ou arrimée).

Un document « Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang ou autre liquide biologique » a été rédigé et diffusé à EPSYLAN. Il est disponible sur l'Intranet d'EPSYLAN (QUA/PR/001).

Le laboratoire évaluera régulièrement le contenu du véhicule de transport, au moyen de la grille d'évaluation (LAB-DE-PRE-005), et contrôlera les températures de transport à l'aide de boîtiers enregistreurs déposés dans la mallette.

	Nom - Fonction	Date	Visa
Rédacteur	F. BOUILLAUD, IDE Hygiéniste, Qualité et Gestion des risques	28/09/23	<i>Signé</i>
	I. Jeudy, responsable qualité du LBM	26/09/23	<i>Signé</i>
Vérificateur	S. ORHON-MENARD, Pharmacien	29/09/23	<i>Signé</i>
Approbateur	S. SACHOT-OLLIVIER – biologiste responsable du LBM	10/10/23	<i>Signé</i>
Approbation par la cellule qualité et risques pour mise en application le			01/11/23



